

20 %

des émissions nationales de GES¹

Le secteur aujourd'hui



900 000 emplois directs et indirects



Réglementation du CO₂/km à l'usage pour les véhicules neufs ...



... mais sans action sur la sobriété de la mobilité

40 millions

de véhicules en France

2,1 millions

produits en France en 2019



2022-2027 : les leviers pour décarboner



Compléter le dispositif CO₂/km (réglementation européenne CAFE) par des objectifs d'efficacité énergétique



Orienter la fiscalité

vers des véhicules de plus en plus sobres (masse, aérodynamisme, équipements)



Aider les ménages les plus contraints à remplacer leur véhicule par un moyen de transport (beaucoup) plus sobre



S'appuyer sur la commande publique pour soutenir la production locale



Soutenir la R&D des industries de la mobilité (batteries, vélo, micro-voitures, *retrofit*, etc.)



La transformation à horizon 2050

Résilience

Indépendance vis-à-vis des énergies fossiles

Moindre dépendance aux matières premières et aux composants importés

Emploi

Volume d'emplois stable grâce aux industries de la mobilité

Évolution vers les métiers des cycles, de l'électromécanique et des services